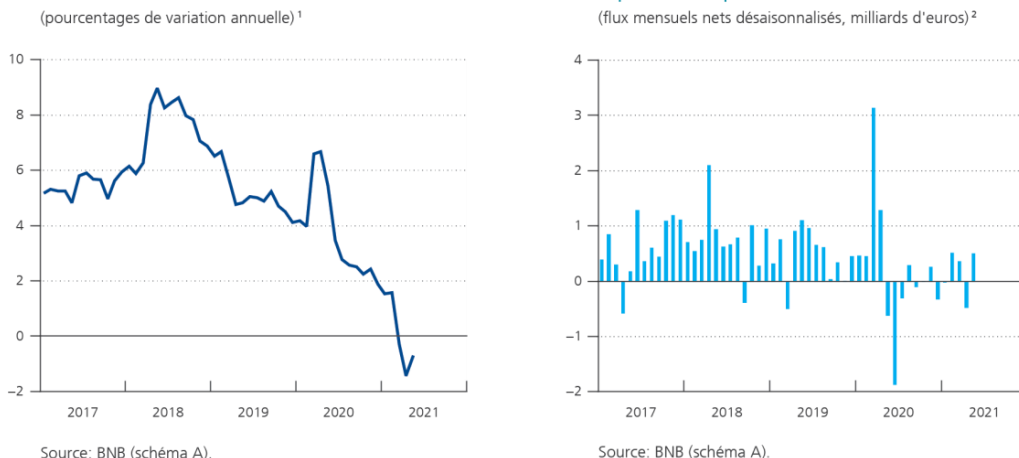


Liens: [observatoire du crédit](#)

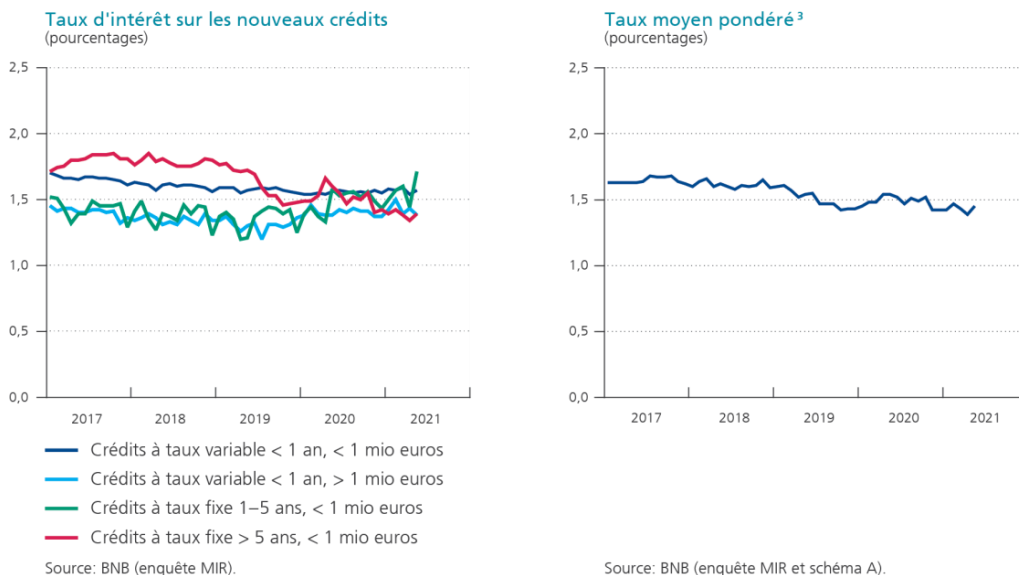
Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Mai 2021

L'octroi de crédits aux entreprises a rebondi en mai, tout en restant en territoire négatif. Cette évolution s'explique par un effet de base dû à la forte croissance des crédits à court terme en mars et en avril 2020, lesquels sont progressivement arrivés à échéance au cours des mois qui ont suivi. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est ainsi fixé à -0,7 % (contre -1,4 % en avril). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est affiché à -9,2 % (contre -11,7 % en avril). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est quant à lui ressorti à 2,6 % (contre 1,8 % en avril), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 2,2 % (contre 2,4 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en mai a été supérieur, de 0,5 milliard d'euros, à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté en mai, pointant à 1,45 % (contre 1,39 % en avril), du fait de la hausse des taux dans l'ensemble des catégories, à l'exception des crédits à court terme et d'un montant important. Le tarif sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a augmenté de 27 points de base, s'établissant à 1,71 %, tandis que celui sur les crédits dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans a repris 5 points de base, ressortant à 1,39 %. Enfin, le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) d'un montant inférieur à un million d'euros a crû de 3 points de base, s'affichant à 1,57 %, tandis que celui sur les prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est replié de 5 points, à 1,38 %.



¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.
³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.